



DÉPARTEMENT
DU VAR
▪
ARRONDISSEMENT
DE TOULON
▪
DÉMOCRATIE
LOCALE

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

Quartiers Ouest

Chemin du Vieux Reynier
Rencontre Habitants / Ville

Réunion du lundi 15 novembre 2010



Étaient présents.-

Pour le Conseil Municipal :

Bernard TROUCHET, Adjoint au Maire chargé des quartiers Ouest,
Marie VIAZZI, Conseillère Municipale déléguée à la voirie et aux infrastructures.

Étaient également présents.-

Mmes, MM, AURUS, BERGOUGNOUX, BOSQUET, CARGNEL, CHAMPION, CHEVILLER, CORIN, DANIELLI, DUHEM, ENATTATHI, FLORES, FOURNIER, GAUTIER, GUILLEM, GUIOL, LOPEZ, MONTOYA, PONS, POURRIERES, REYNAUD, RIBES, RICARD, ROSFELDER, RULFO, STADELNANN, VILLARD, VIZIER.

On remarquera notamment parmi cette liste la présence des représentants des résidences Le Bercail, La Commandante, Chateaubanne, Le clos Séléso, Le bois de Jaumen et du FJEP (foyer des jeunes et éducation populaire Toussaint Merle)

Participaient également à la réunion.-

Luc PALANGIE, directeur territorial, service vie des quartiers – démocratie locale,
Virginie VASSORT, agent de maîtrise, service vie des quartiers – démocratie locale,
chargée du secrétariat de la réunion.



Bernard TROUCHET, Adjoint au Maire chargé des quartiers Ouest, remercie les participants pour leur présence.

En préambule, il présente la démarche de concertation et de participation mise en place dans le cadre de la démocratie locale. Il explique le rôle et le fonctionnement des conseils de quartiers.

Il passe ensuite à l'ordre du jour de cette rencontre, rencontre qu'il a souhaitée organiser en direction des habitants du quartier de chateaubanne. Elle sera consacrée à l'examen des problématiques de circulation et de stationnement sur le chemin du Vieux Reynier.

Il ajoute que son initiative constitue une des premières rencontres qu'il a décidé de mettre en œuvre pour construire avec les habitants et son conseil de quartiers des réponses aux nombreux courriers que la municipalité a reçus à ce sujet. Ces courriers proviennent notamment des parents d'élèves de l'école Toussaint Merle qui évoquaient des difficultés récurrentes sur le Chemin du Vieux Reynier.

En s'appuyant sur le schéma diffusé sur l'écran, il indique la partie concernée par la discussion. Il précise que cette séance de travail a pour objet, ce soir, de poser les différentes difficultés, d'écouter les riverains, de soumettre après une réflexion mutuelle aux élus, services municipaux et la population nos réflexions et, éventuellement si cela s'avérait utile, la mise en sens unique de tout ou partie du chemin du Vieux Reynier.

Il propose de créer une commission composée de quelques riverains et représentants de syndics (immeubles, copropriétés) qui assurera le lien entre la municipalité et les riverains.

De nombreuses discussions s'ouvrent sur le sujet. Quelque fois formulées vivement, les interventions abordent des problématiques liées à :

- nuisances dues aux nouvelles constructions, PLU...
- accès aux propriétés,
- stationnement anarchique,
- vitesse excessive des véhicules
- sécurité piétonne
- absence de trottoir correspondant aux normes,
- circulation des bus.

La tonalité des propos traduit le mécontentement des intervenants contre les programmes immobiliers qui transforment leur cadre de vie. Ces irritations sont la conséquence des difficultés engendrées par les chantiers.

Dans le cours du débat, [Luc PALANGIE](#) intervient et demande aux participants de revenir positivement sur le thème de la réunion. Pour répondre à différentes interpellations, il rappelle que la situation actuelle et le résultat de la politique urbaine favorisant le tout immobilier conduite par l'ancienne municipalité. Il existe une véritable volonté de l'actuelle majorité conduite par [Marc VUILLEMOT](#) d'engager une réflexion avec l'ensemble des habitants afin de définir en commun des solutions.

Les critiques développées depuis le début de la séance de travail lui apparaissent déplacées et injustifiées envers **Bernard TROUCHET**. **Luc PALANGIE** souligne que **Bernard TROUCHET**, au nom de la Municipalité, engage, ce soir, une discussion ouverte et sans a priori où rien n'est arrêté. Il n'a pas à supporter les griefs d'une politique mise en œuvre par ses prédécesseurs et qu'il a combattue.

Pour répondre directement à une intervention d'un participant, **Luc PALANGIE** précise que ce soir les élus et les services sont venus pour écouter sans privilégier de solution particulière.

Il demande donc aux participants de poursuivre la discussion d'une manière plus constructive et de dégager des orientations.

Plusieurs pistes de réflexion sont avancées, à savoir :

- interdiction générale de stationnement sur le chemin du Vieux Reynier,
- verbalisation des véhicules stationnant sur la bande de roulement et mise en fourrière,
- déplacement de l'école Toussaint Merle sur l'autre côté de la voie, destruction des bâtiments actuels et création d'un parking sur la surface libérée,
- déplacement de l'accueil des élèves vers la route départementale des Anciens Combattants d'Indochine (autorisation de stationnement sur la piste cyclable),
- définir un nouvel usage de l'espace boisé classé de Chateaubanne,
- ouverture du parking de la structure associative « Mille Club » au stationnement des habitants du quartier,
- mise en sens unique totale ou partielle de la voie,
- création de trottoirs et marquage au sol des places de stationnement,
- création de plateaux piétons traversants,
- pose de coussins berlinois.

Toutes ces propositions donnent lieu à des échanges passionnés et plusieurs d'entre-elles seront repoussées.

Ce seront plus les aspects de solidarité, de respect de chacun des résidents (anciens et nouveaux), de prise en commun de l'intérêt collectif, de volonté de recherche d'un consensus qui domineront les débats en fin de réunion.

La majorité des participants approuvent le projet de mise en sens unique de la voie. Toutefois, le sens de circulation reste à définir.

Bernard TROUCHET propose qu'une concertation s'organise dans le quartier. Il ajoute que les personnes volontaires peuvent récupérer un plan de circulation au Comptoir Citoyen (rue Taylor). Il propose également de réunir prochainement la commission avec les services techniques municipaux pour étudier la faisabilité des propositions qui seront relevées lors de la consultation.

Sont également abordées diverses questions liées à des aspects de gestion urbaine de proximité et, notamment, d'écoulement d'eau sur la chaussée ; Cette question a fait l'objet de demandes. Ceci n'a pas été résolu. Les habitants attirent l'attention de l'élu particulièrement lors des périodes de gel. Du verglas se forme et les automobilistes peuvent perdre la maîtrise de leur véhicule. La responsabilité civile de la ville pourra être recherchée en cas d'accident.

[Virginie VASSORT](#) enregistre cette doléance et saisira dès sa prise de fonctions le service de gestion de proximité seynoise en charge du suivi de ces dossiers.

[Bernard TROUCHET](#) clôt la séance en rappelant que le secrétariat du service Vie des Quartiers se tient à la disposition de la population pour tous renseignements au Comptoir Citoyen (rue Taylor).

Avant de se séparer, plusieurs participants échangeront des points de vue avec les élus et les représentants de l'administration.

Il est 19 h 00.